



Tests de positionnement : une opération de communication ?

Tous les élèves de seconde devront passer un test de positionnement en français et en maths entre le 10 et le 28 septembre pour identifier leurs acquis et leurs besoins.

A la date prévue, le 6 septembre ils n'étaient pas encore opérationnels. Nous nous interrogeons sur ce dispositif présenté comme la solution magique.

Les élèves arrivant de troisième ont déjà un dossier scolaire qui fait état de leurs éventuelles difficultés. Nos collègues font déjà ce travail, en relation avec leurs séquences pédagogiques. Ces heures consacrées à ce dispositif seront des heures en moins pour les cours disciplinaires.

Il s'agit d'une remise en cause de notre liberté pédagogique et le triomphe du tout informatique :

- les élèves passeront ce test en deux séances de 50 minutes
- la correction sera aussi informatisée
- les exercices de remédiation se feront sous forme de logiciel individualisé.

C'est dans la droite lignée de l'expérimentation Profan qui consiste à faire des enseignants des répétiteurs de séquences préconçues. Les boîtes privées qui fleurissent sur ce terrain vont se frotter les mains ! Cette individualisation à l'extrême nie la dynamique, la stimulation que constitue dans l'aide aux élèves le groupe classe.

Echaudés par les tests passés en 6° (passage en novembre et résultat en avril) nous considérons que ce dispositif est surtout une opération de communication dont l'objectif est de masquer la perte des heures disciplinaires qui restent le meilleur support pour lutter contre les difficultés des élèves.